



## COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

RIEC SUR BELON – 14 avril 2007



Ouverture de séance 14H30

**Présents** : J. P. GRECIET - A. LE TYRANT - M. SALAUN LE BAUT - JP LALOUER - D. RUCKERT - - S. LEFRAY - R. LE GALLOU – J. LEVARD - M. BAZARD – E. GARANDEL - P. LEPARC

**Excusés** : M. GRIJOL – D. BRANLANT

**Absents** : J.L. STERVINO – P. LE DELLIOU – B. THEBAULT

### **INTERVENTION DU PRESIDENT DE LIGUE :**

Jean Pierre Greciet, président de la Ligue de Bretagne présente Edouard Garandel qui est co-opté pour le poste de trésorier-adjoint. La trésorerie est un poste important et il est capital d'avoir un adjoint en cas d'absence ou d'indisponibilité du titulaire. Edouard Garandel ne dispose pas de formation particulière mais est volontaire pour en suivre suivant sa disponibilité aux formations proposées. (formation par le CROS ou un autre organisme).

Adoption du PV de l'Assemblée générale : le PV est adopté, mais une modification doit lui être apportée, en effet les clubs présents du Morbihan ne figurent pas sur le document envoyé aux clubs. (Cléguerec – PL Lorient – Peillac – Pontivy – Queven – Surzur – Vannes).

Une réunion au conseil régional a eu lieu avec Mr Daniel Gilles, responsable des sports. Cette rencontre très positive a permis de défendre les intérêts de notre sport et d'obtenir des subventions. Un dossier de demande est à rendre pour le 30 avril.

Mélaine Gouyec, vérificateur aux comptes a adressé une lettre au président de Ligue pour lister les problèmes relevés lors de la dernière vérification la veille de l'assemblée générale afin de les éviter l'année prochaine.

Madame Petit Minuesa a adressé un courrier de remerciements à la Ligue de Bretagne pour les attentions portées aux médaillés au championnat de France (invitation à l'AG, aide à la performance).

Les journées du Sport organisées par le Conseil Régional ont eu lieu à Rennes le 28 mars. Les plaquettes sont à retirer au conseil régional (100 exemplaires).

La construction de la Maison Régionale des Sports est prévue à Rennes. A ce jour, 15 disciplines (sur 88) ont souhaité y avoir des locaux.

L'assemblée générale de la FFTA a eu lieu le 30 mars. La Bretagne avait désigné 3 représentants. Compte tenu du nombre de nos licenciés, il faut en désigner 4 et prévoir un suppléant en cas d'empêchement d'un des élus. Cette AG a été intéressante avec des débats animés. Le président de la Ligue regrette que la structuration des clubs n'ait pas été abordée. Cet outil si puissant doit être utilisé. Sur 1650 clubs environ, seuls 326 clubs ont répondu.

Il est rappelé que si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction de vos fiches ou si vous avez des questions à formuler vous pouvez vous adresser aux référents de la Ligue :

Jean Pierre Greciet, Didier Branlant, Michel Bazard, Pierrick Leparc, Monique Salaun-Le Baut.

### **C.T.F. :**

Pierrick Leparc , conseiller technique fédéral, a différentes informations à communiquer :

- il étudie actuellement plusieurs implantations de terrain de tir extérieur et de salle : Vitry, Lannion, Fougères et rappelle l'importance de demander un avis extérieur à la commune et au club.
- Lors de la prochaine saison, il sera impératif de valider sur l'Intranet Fédéral, les installations dont dispose chaque club (salle, terrain, etc..)

- les dossiers CNDS ont été distribués, ils sont relativement complexes à remplir et de nombreux clubs renoncent devant la tâche.

La formation d'initiateurs vient de se terminer (examen ce matin). Les fiches d'évaluation renseignées par les stagiaires donnent un taux de satisfaction délivrée de 82 %. 14 archers étaient inscrits à la formation mais ils ne sont que 13 à avoir passé l'examen.

Une nouvelle formation Entraîneur 1 – Entraîneur 2 va voir le jour à la rentrée prochaine. Elles sont successives et correspondent approximativement à Initiateur et Entraîneur. La formation Entraîneur 1 sera précédée d'un stage d'entrée en formation (filtre d'accès) ; il y aura ensuite une formation et un examen avec suivi d'archers. La formation Entraîneur 2 sera axée sur le suivi des compétiteurs et permettre l'accès au terrain de compétition. Ces formations devraient être opérationnelles en 2008.

Le diplôme d'animateur est valide jusqu'au 27 août 2007. Il sera remplacé par un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) nécessitant une formation de 120 heures. Ce diplôme permettra de travailler hors secteur scolaire jusqu'à 500 h/an. La formation qui doit être validée par le Ministère devra être rapidement mise en place pour une validité dès 2008. L'âge minimum requis pour se présenter à l'examen est de 18 ans au jour de l'examen .

Les labels vont changer et seront plus en rapport avec les structurations des clubs.

Suite à l'accident sur le trajet pour des archers se rendant au stage d'initiateurs, la jeune passagère, mineure, a des séquelles. La procédure suit son cours.

Sur le plan sportif, de bonnes nouvelles de nos meilleurs archers : Thomas Faucheron, sélectionné en équipe de France Juniors a terminé 18<sup>ème</sup> au championnat du monde en salle à Izmir. Germain Beaugé et Laure Branlant sont toujours en course pour une sélection pour le collectif national pour le championnat du Monde FITA.

La fiche de travail sur la mise en place et la structuration des Ecoles de Tir Départementales transmise à tous les comités départementaux a été majoritairement bien reçue au sein des 4 départements, suscitant certaines réflexions pour l'un d'eux. Le nombre de jeunes qui ont fait du FITA en Bretagne l'an dernier est très faible. C'est pourtant l'une des priorités de notre convention de développement. Il est donc important que les clubs et les départements se mobilisent. Cette année 63 jeunes sont suivis soit dans le groupe régional, soit en Ecoles de Tir Départementales ; il devrait donc y avoir plus de jeunes à faire du FITA cette année...

Un forum sur l'entraînement sur le suivi des jeunes aura lieu à Chennevières, les 22 et 23 septembre 2007. Il serait souhaitable que les encadrants des divers ETD y participent.

Les prochains déplacements des jeunes de l'ETR sont à Moliets (encadrant féminin : Odile Branlant) et à St Médard en Jalles (encadrant féminin : Monique Salaun-Le Baut). Pour ce second déplacement, il aura lieu du 4 au 8 juillet.

L'Open de France de tir Nature sera dans le Dauphiné, deux équipes (une masculine, une féminine) feront le déplacement ; les modalités de déplacement sont à organiser. Une pré-sélection d'un collectif va être faite par le CTF et la la CSR.

### **COMMISSION SPORTIVE REGIONALE :**

Jean Pierre Lalouer rappelle que les mandats des championnats de Ligue doivent être adressés à la CSR pour validation avant transmission aux clubs. Pour les mandats en cours de validation, il suggère une révision des prix à la baisse.

La mise en place du nouveau système d'inscription au calendrier des concours via Intranet peut poser quelques soucis, car deux clubs peuvent se positionner sur la même date sans le savoir. Après les inscriptions par les clubs, la validation par le département puis par la Ligue intervient à partir du 31 mai.

Les compétitions DR vont débiter.

Sonia Lefray, responsable du tir Nature et 3D, souhaite que le respect que l'on attend des archers vis-à-vis des arbitres soit réciproque ; de nombreux archers ont parfois l'impression de ne pas être respectés des arbitres.

### **COMMISSION REGIONALE ARBITRE :**

Réunion du comité directeur -  
Riec sur Belon – 14-04-07

Jacques Levard fait part des différents projets présentés lors de la réunion annuelle qui a eu lieu à Obernai.

### **COMMISSION MEDICALE REGIONALE :**

Marianne Grijol est absente pour cause de commission médicale nationale. Le suivi médical des archers bretons est en bonne voie.

La FFTA fera prochainement une communication sur l'AUT.

### **COMMISSION FORMATION :**

Denis Ruckert, responsable de la commission Formation, est en attente des directives de la FFTA pour préparer les formations de l'année prochaine.

### **COMMISSION COMMUNICATION :**

Le nouveau site Internet de la Ligue est en cours d'élaboration. Raymond Le Gallou travaille sur ce projet. Dès qu'il est finalisé, il proposera aux membres du comité directeur une pré-visualisation pour d'éventuelles remarques. Le nom ne devrait pas changer.

### **TRESORERIE**

Didier Branlant, excusé, fera un point précis lors de la prochaine réunion.

### **TIR A L'ARC A L'ECOLE**

Albert Le Tyrant responsable du projet Le Tir à l'Arc à l'école au sein de la FFTA annonce qu'un fabricant va proposer un kit d'initiation complet. Des dépliants sur les bienfaits du tir à l'arc vont être expédiés à l'inspection académique. Un premier test sur deux écoles de Quimperlé va démarrer prochainement.

Le Président : JP. GRECIET  
Signé : Jean Pierre Greciet

La secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT  
Signé : Monique Salaun-Le Baut

Fin de la réunion 19h00 heures  
Prochaines réunions  
le 12mai 2007 à 16h00 à Loudéac  
le 15 septembre 2007 à 9h30 à Queven